

Année académique 2021 - 2022

Domaine Technique

Bachelier en construction

 HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche
 7000 MONS

 Tél :
 Fax :
 Mail :

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 46 Fax: +32 (0) 65 40 41 56 Mail: tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B COMMUNICATIONS : LANGUES 3							
Code	TECO3B38CON	Caractère	Obligatoire				
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1				
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne COSIJN (anne.cosijn@helha.be) Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)						
Coefficient de pondération		20					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

2. Présentation

Introduction

Ce cours sert à développer la communication dans la langue cible essentiellement sur le lieu de travail et vocabulaire technique.

Si les conditions sanitaires le permettent, les étudiants se verront proposer de passer le test du TOEIC (Test of English International Communication) listening and reading pendant le Q1.

Pour le cours de néerlandais : échange avec une haute école néerlandophone.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 Choisir et informer
 - 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive
 - 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
 - 1.6 Utiliser une langue étrangère
- Compétence 3 S'engager dans une démarche de développement professionnel
 - 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant sera capable de s'exprimer oralement et par écrit sur les thèmes vus en classe, ou similaires.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO3B38CONA Langues (NL-ENG) 24 h / 2 C

Contenu

Les 4 compétences langagières seront exercées au fil des thèmes suivants : le monde du travail, correspondance et

téléphone, enrichissement du vocabulaire technique propre à la section, développement de la communication en langue étrangère.

La grammaire et la compréhension à la lecture seront revues selon les besoins.

Un projet simulant des situations proches de celles vécues dans le monde du travail sera mis sur pied et alimenté par des supports de cours.

Possibilité pour les étudiants de passer le TOEIC (Test of English International communication)

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage se base sur une méthode dynamique et interactive basée sur la participation active en classe/ à distance (plateforme Teams) et préparations à domicile.

Une implication régulière permettra de progresser de manière efficace dans l'apprentissage de la langue.

Pour le cours de néerlandais : échange avec une haute école néerlandophone

Dispositifs d'aide à la réussite

Sites internet d'entrainement en ligne.

Un planning sera prévu pour aider l'étudiant à organiser son travail et à progresser quel que soit le type d'enseignement (en présence/à distance/hybride).

Feedback personnalisé de l'enseignante pour certaines activités.

Sources et références

Plateforme Wallangues.be

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, TOEIC word power, le vocabulaire au TOEIC avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2010

Lecomte Stéphane et Scotto Sébastien, Grammaire TOEIC et TOEFL avec exercices et corrigés, Editions Ophrys, Paris, 2008

voir syllabus (bibliographie)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus

Notes de cours

Sites internet (références communiquées par l'enseignante)

Matériel didactique

Laboratoire de langues

Plateforme ConnectED + Microsoft office 365.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue pendant le Q1 40 % Travail (Powerpoint commenté) pendant le Q1 20 %* Examen oral en janvier 40 %*

*les étudiants du cours d'anglais ayant présenté le test du TOEIC listening and reading au sein de la HELHa pendant le premier quadrimestre se verront dispensés du powerpoint commenté s'ils obtiennent une note minimale de 550/990 au TOEIC. Si ils obtiennent une note minimale de 800/990 ils seront dispensés du powerpoint commenté ET de l'examen oral. Une note sera attribuée en fonction d'une échelle de correspondance entre les résultats obtenus au TOEIC.

L'évaluation continue devra être effectuée pendant tout le Q1, quel que soit le résultat du TOEIC.

Toutes les parties de l'évaluation sont obligatoires.

Les parties de l'évaluation en échec devront être repassées au Q3 selon les instructions de l'enseignante (prendre contact avec l'enseignante), sans possibilité de présenter le TOEIC à nouveau.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	40/20			Evc	40
Période d'évaluation	Exo	40			Trv + Exo	20/40

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas de non-participation à une séance ou tâche obligatoire, l'étudiant doit prendre contact dans les délais imposés par le règlement des études avec l'enseignant pour qu'un motif légitime d'absence puisse éventuellement être pris en compte.

L'étudiant ayant échoué le cours de langue lors d'une année antérieure devra présenter TOUTES LES PARTIES DE L'EVALUATION quels que soient les résultats antérieurs. Il doit prendre contact avec l'enseignante au début du Q1.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible qui sera employée dans le cadre du cours. La langue d'évaluation est la langue cible.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).